

EN 2024, VOUS AVEZ ÉTÉ TRÈS NOMBREUX À NOUS SOUTENIR, MERCI.

Nous attachons une importance capitale à la qualité de l'information qui vous est donnée.

La Fondation des Hôpitaux fait tout son possible pour vous apporter les garanties de sérieux et de rigueur dans sa gestion que vous êtes en droit d'attendre. Votre confiance est très importante pour nous.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nos comptes annuels et nos procédures de contrôle interne font l'objet tous les ans d'un contrôle par un commissaire aux comptes, nommé par le Conseil d'Administration après recours à un appel d'offres. Nos comptes annuels ont toujours été certifiés sans réserve.

CONTRÔLE DU COMITÉ DE LA CHARTE

Depuis 1996, la Fondation est membre du Comité de la Charte de déontologie des organisations faisant appel à la générosité du public. À ce titre, elle s'engage à respecter les principes relatifs :

- à la transparence financière
- au respect du donateur
- au fonctionnement statutaire
- et à la gestion désintéressée
- à la rigueur de la gestion

Le respect de ces engagements est vérifié tous les ans par un contrôleur du Don en confiance. Un rapport triennal, établi par ce contrôleur, est sanctionné par une commission d'agrément et de contrôle du comité. Depuis 1996, la Fondation a bénéficié de cet agrément sans interruption.

En 2024, le Don en confiance a renouvelé l'agrément de la Fondation pour les trois prochaines années.

VOTRE CONTACT

Miguel CHARDON,
Responsable relations donneurs
Tél. : 06 73 14 56 32
Mail : miguel.chardon@fondationhopitaux.fr



ENSEMBLE, AMÉLIORONS LE QUOTIDIEN DES PATIENTS, DES SOIGNANTS ET DES AIDANTS

8 BONNES RAISONS DE SE MOBILISER

- | | |
|--|--|
| | Permettre aux familles de rester auprès de leur enfant hospitalisé |
| | Encourager le développement des activités |
| | Soutenir les adolescents en souffrance |
| | Améliorer les conditions d'accueil et de confort |
| | Lutter contre la douleur |
| | Accompagner les aidants |
| | Venir en aide aux enfants victimes de violences |
| | Aménager des Espaces Soignants |

PLUSIEURS FAÇONS DE NOUS SOUTENIR

PAR CHÈQUE

Vous pouvez effectuer un **don par chèque** à l'ordre de la « Fondation des Hôpitaux »

en l'adressant à :
Fondation des Hôpitaux
9 rue Scribe
75009 Paris

EN LIGNE

Notre **formulaire de don en ligne** est sécurisé, par cryptage SSL.

Votre don est simple et rapide sur **donner.fondationhopitaux.fr**
ou en **scannant ce QR code**



fondationhopitaux.fr
9 rue Scribe, 75009 Paris
01 40 98 31 21



LES COMPTES 2024

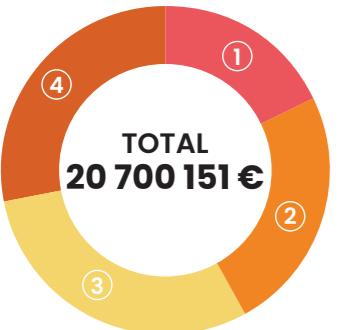
UNE ANNÉE DE GÉNÉROSITÉ EN SOUTIEN DE L'HÔPITAL



LES CHIFFRES DE VOTRE GÉNÉROSITÉ EN 2024

98% DES RESSOURCES DE LA FONDATION PROVIENNENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

ORIGINE DES RESSOURCES liées à la générosité du public



- Dons : 3 696 314 € (18%)**
Avec plus de 3,6 M€ la Fondation a pu compter sur le soutien sans faille de ses donateurs cette année encore.
- Légués, dons et assurances-vie : 4 991 840 € (24%)**
Les légués par testaments, actes de donations de droits d'auteurs ainsi que les assurances-vie ont contribué pour 22% des ressources de la Fondation. Le niveau des libéralités reste élevé et a augmenté pour atteindre 4,9 M€ en 2024 contre 4,2 M€ en 2023.
- Mécénats : 6 252 782 € (30%)**
Le soutien précieux de nos mécènes entreprises nous a permis de collecter 28% des ressources en 2024.
- Autres ressources liées à la générosité du public : 5 759 215 € (28%)**
Ces produits sont composés des annulations de produits financiers issus de placements sécurisés et des annulations de subventions.

1 Missions sociales : 16 229 855 € (81%)

- La Fondation a financé 6,5 M€ de projets en lien avec les Espaces Soignants afin de créer des lieux conviviaux, chaleureux et animés.
- Les projets financés au titre de la pédiatrie et des jeunes adolescents se sont élevés cette année à 5,4 M€.
- La Fondation a publié un appel à manifestation d'intérêts (AMI) dans le cadre de son programme santé mentale, afin de répondre au mieux aux problématiques des jeunes vulnérables, pour un total de 1,1 M€.
- L'appel à projets dédié aux personnes âgées a été renouvelé avec 2,2 M€ de subventions allouées en 2024.
- Les frais de soutien et de coordination des projets représentent 0,7 M€.

2 Frais de recherche de fonds : 2 670 732 € (13,5%)

- Ils regroupent les coûts de traitement des dons et des légués mais aussi la production et l'affranchissement postal des appels à la générosité et des reçus fiscaux.

3 Frais de fonctionnement : 1 065 331 € (5,5%)

- Ils représentent la totalité des frais occasionnés par les services venant en support aux missions sociales et permettant le bon fonctionnement de la Fondation.

UTILISATION DES RESSOURCES liées à la générosité du public



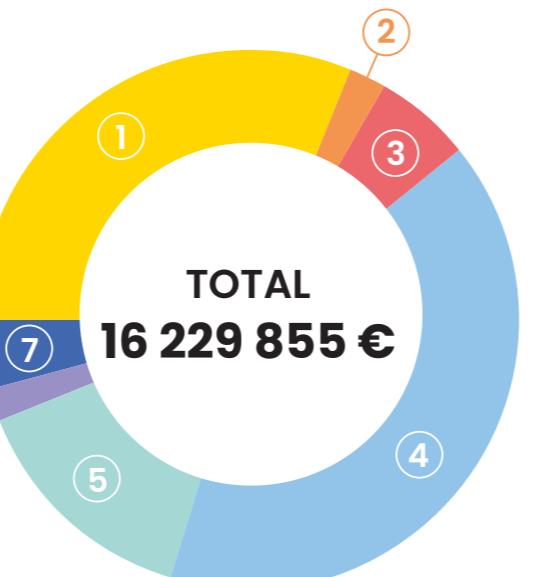
LE MOT DU TRÉSORIER

En 2024, La Fondation s'est attachée à poursuivre son soutien aux établissements de santé en renforçant ses actions et son engagement envers les patients, les jeunes, les soignants et les aidants. Le financement de ces actions a été rendu possible grâce au soutien de ses fidèles donateurs.

La Fondation exprime sa profonde gratitude à tous ses donateurs et partenaires pour leur grande générosité ainsi qu'aux personnels soignants pour leur engagement exceptionnel. Elle témoigne de son attachement et de son réconfort à toutes les personnes gravement éprouvées par la maladie.

Emmanuel Miquel
Trésorier de la Fondation des Hôpitaux

PLUS DE 16 M€ ALLOUÉS À NOS MISSIONS SOCIALES



LA SANTÉ MENTALE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS UNE URGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE

La période de l'adolescence est une période de fragilité, marquée par une hausse inquiétante des troubles mentaux chez les jeunes (anxiété, dépression, troubles du comportement...).

Plusieurs facteurs aggravants sont en cause : pression scolaire, précarité, violences, discriminations, harcèlement, usage excessif des écrans et des réseaux sociaux. Trop souvent, les signaux d'alerte ne sont pas pris en compte à temps. Face à cette réalité préoccupante, la Fondation des Hôpitaux se mobilise pour proposer des réponses concrètes aux adolescents.

ACCOMPAGNONS LES JEUNES EN DÉTRESSE

LES MAISONS DES ADOLESCENTS : un lieu d'écoute et de soutien

Ouvertes aux jeunes de 11 à 25 ans, les MDA offrent un accueil gratuit, anonyme et bienveillant. Elles permettent un premier contact avec des professionnels – psychologues, éducateurs, médecins.

Comté, un soutien de 64 550 € a permis d'aménager de nouveaux locaux et ainsi offrir un cadre rassurant pour une prise en charge adaptée des enfants.

20%
des adolescents en France présentent des symptômes dépressifs*

En 2024, la Fondation a soutenu la MDA de Roanne et son programme « Zen'émois », destiné à renforcer l'estime de soi et prévenir le décrochage scolaire. Grâce à vous, nous avons pu financer ce projet à hauteur de 65 000 €.

L'HÔPITAL DE JOUR : soigner sans couper les liens

Certains enfants ont besoin de soins réguliers sans pour autant être coupés de leur vie familiale. L'hôpital de jour leur propose des thérapies adaptées, un accompagnement scolaire, des médiations pour les aider à avancer, tout en rentrant chez eux chaque soir.

À l'hôpital de jour de Novillars, en Franche-

Pourquoi votre soutien est crucial ? Chaque don permet de renforcer les moyens humains et matériels de ces structures, de réduire les délais d'accès aux soins et de proposer un accompagnement toujours plus adapté aux besoins des jeunes. Soutenir la santé mentale des enfants, c'est investir dans leur avenir, dans la société de demain.



Le saviez-vous ?
En 2024, la Fondation des Hôpitaux a inauguré sa nouvelle campagne « Parlez Jeunesse » en mobilisant pour sa 1ère édition 35 MDA à travers la France. L'objectif était de créer un espace d'expression et de dialogue par et pour les jeunes, afin de parler de leur santé mentale.

